

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
19 octobre 2023

PUBLIE LE : 09 NOV. 2023

Délibération n°231019-6 : Délégation de service public portant sur le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés du site AZALYS – Avenant n°4

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le douze octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, PRESIDENT
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unily
Madame Carole BUHOT, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE
Monsieur Béranger LAVAILL, Ingénieur valorisation des déchets VALOSEINE
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unily

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	10

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SITE AZALYS - AVENANT N° 4

RAPPORTEUR : Mark VENUS, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la convention de délégation de service public sous forme de concession pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le site AZALYS, pour une durée de 9 ans à compter du 15 décembre 2018, et notamment l'exploitation d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique ;

VU l'avis favorable de la commission de délégation de service public en date du 11 octobre 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de prendre en compte plusieurs aspects ayant impactés l'exécution de la convention de délégation de service public tels que l'accroissement d'activité de la déchetterie, l'abandon de plusieurs projets, les travaux réalisés par le délégataire, et la prise en compte la création d'un parcours de visite ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, à **l'unanimité,**

APPROUVE l'avenant n° 4 à la délégation de service public sous forme de concession pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le site AZALYS, prenant en compte plusieurs aspects ayant impactés l'exécution de la convention de délégation de service public tels que l'accroissement d'activité de la déchetterie, l'abandon de plusieurs projets, les travaux réalisés par le délégataire, et la prise en compte la création d'un parcours de visite, pour un montant total de 149 302,32 euros Ht à verser par le Syndicat au délégataire.

AUTORISE le Président à signer avec la société HELYSEO ledit avenant n° 4 et tout document nécessaire à son exécution.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **09 NOV. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **09 NOV. 2023**

Pour Extrait Conforme

Michel LEPERT
Secrétaire de séance


François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal